

note 37 OBSERVATOIRE DE L'ARTISANAT



Nouvelle-Calédonie

LE RENOUVELLEMENT DE L'ARTISANAT CALÉDONIEN

Source : Répertoire des métiers.



LES MOUVEMENTS D'ENTREPRISES DANS L'ARTISANAT EN 2016

1 829 ENTREPRISES CRÉÉES (-8,3% PAR RAPPORT À 2015)

2 382 ENTREPRISES RADIÉES (+26,6% PAR RAPPORT À 2015)

SOLDE NATUREL EXCÉDENTAIRE (HORS ACTIONS DE FIABILISATION DU FICHIER')
89 ENTREPRISES DE PLUS

*La fiabilisation du fichier du Répertoire des métiers consiste à radier des entreprises ne relevant plus du secteur de l'artisanat ou pour lesquelles aucun contact n'est valide. Ces radiations interviennent sur des entreprises dont la cessation d'activité est antérieure à l'année observée. Cette procédure de radiation d'entreprises, ne reflétant pas le renouvellement naturel de l'artisanat, est donc exclue du calcul du solde annuel d'entreprises.

LA BAISSE DES CRÉATIONS D'ENTREPRISES EN 2016

4 créations d'entreprise sur 10 dans le secteur marchand calédonien relèvent de l'artisanat, qui conforte son attractivité pour les porteurs de projets. Le taux de création d'entreprises* dans le secteur des métiers reste relativement stable ces trois dernières années, s'établissant à 16% en 2016. 1 829 nouvelles entreprises sont ainsi venues renouveler le tissu artisanal local au cours de l'année, soit 152 entreprises créées en moyenne chaque mois.

Après un recul amorcé en 2014 (-15%) et une relative stabilité en 2015, la baisse des créations d'entreprises se poursuit en 2016 (-8%), reflet de la conjoncture. Les inscriptions sont en recul dans les quatre secteurs artisanaux, dans les trois provinces, et quel que soit le statut juridique de l'entreprise.

Parmi les créateurs, la part des femmes progresse de 4 points en un an. 9% des créateurs d'entreprises individuelles déclarent percevoir une autre source de revenu (+3 points comparé à 2015), qui est une retraite pour 44% d'entre eux.

*Rapport du nombre des créations d'entreprises d'une année sur le stock d'entreprises au 1er janvier de cette même année.

LA HAUSSE DES RADIATIONS, LIÉE AUX ACTIONS DE FIABILISATION DU RÉPERTOIRE DES MÉTIERS

Sur les trois premiers trimestres, près de 8 cessations d'activité sur 10 dans le secteur marchand concernaient une activité artisanale en 2016 (contre 5 sur 10 en 2015). Après la diminution des radiations d'entreprises depuis 2014, leur nombre augmente nettement de 27% en un an. 2 382 entreprises artisanales ont en effet été radiées.

Suite à la Commission du 11 août 2016 et aux actions de fiabilisation du Répertoire des métiers, 517 d'entre elles ont été radiées pour cause de coordonnées non valides, et 125 pour divers motifs (activités ne relevant plus de l'artisanat, changements de gérance non effectués, décès, emploi salarié...). Ces radiations expliquent le pic enregistré au mois de septembre. Le nombre de radiations d'entreprises augmente dans l'ensemble des secteurs, à l'exception de l'alimentation (radiations en recul de 10%).

Hors actions de fiabilisation du Répertoire, 1 740 entreprises artisanales se sont radiées naturellement (-8% par rapport à 2015). Le taux de radiation d'entreprises* en 2016 s'établit à 15% hors actions de fiabilisation, et ralentit depuis 2015. Le solde naturel entre créations et radiations d'entreprises reste excédentaire en 2016, avec 89 entreprises de plus en un an.

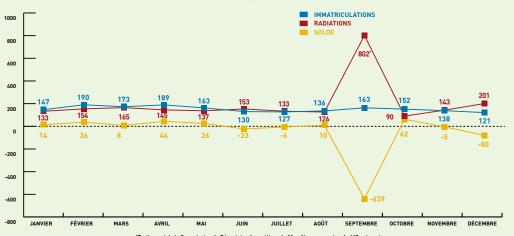
*Rapport du nombre des radiations d'entreprises d'une année sur le stock d'entreprises au 1er janvier de cette même année.

LA PÉRENNITÉ DES ENTREPRISES ARTISANALES GLOBALEMENT STABLE

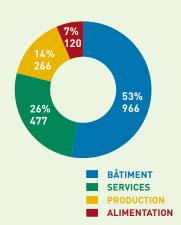
Dans l'artisanat, 6 entreprises sur 10 continuent à exister un an après leur création. 4 entreprises sur 10 passent le cap des 3 ans d'existence, et 3 sur 10 le cap des 5 ans. La pérennité à un an s'améliore, et celles à 3 et 5 ans restent relativement stables.

1829 créations d'entreprises

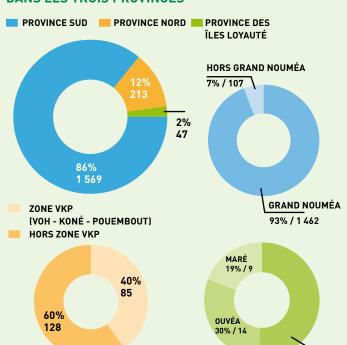
LE RENOUVELLEMENT MENSUEL DES ENTREPRISES EN 2016



1 ENTREPRISE CRÉÉE SUR 2 DANS LE BÂTIMENT



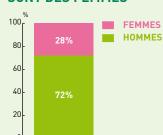
LES CRÉATIONS D'ENTREPRISES DANS LES TROIS PROVINCES



DES CRÉATEURS ÂGÉS EN MOYENNE DE 39 ANS

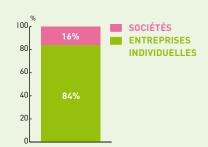
	Moins de 20 ans	20 à 29 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	50 à 59 ans	60 ans et plus	Total
Hommes	3%	27%	29%	22%	13%	6%	72%
Femmes	0%	21%	31%	27%	14%	7%	28%
Ensemble	2%	25%	30%	23%	14%	6%	100%

PRÈS DE 3 CRÉATEURS D'ENTREPRISES SUR 10 SONT DES FEMMES



LIFOU 51% / 24

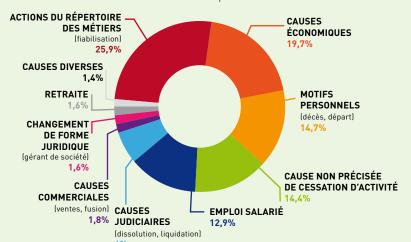
16% DES ENTREPRISES SE CRÉENT EN SOCIÉTÉS



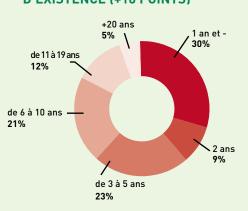
2 382 radiations d'entreprises

LES PRINCIPALES CAUSES DE RADIATION

Selon les déclarations des chefs d'entreprises.

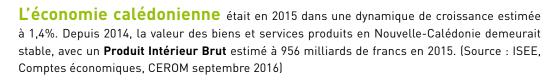


PRÈS DE 4 ENTREPRISES SUR 10 RADIÉES EN 2016 AVAIENT PLUS DE 5 ANS D'EXISTENCE (+16 POINTS)



LA CONJONCTURE UNE ÉCONOMIE CALÉDONIENNE FRAGILISÉE EN 2016, MAIS SOUTENUE PAR LES POUVOIRS PUBLICS

Sources: ISEE, IEOM, DIMENC, CMA-NC.



Sur l'année 2016, l'**indice des prix à la consommation** des ménages progresse de 0,6%. Après un léger recul au premier trimestre puis une légère progression au deuxième, les **crédits** à la consommation des ménages augmentent au troisième trimestre comparé à 2015. Les crédits à l'habitat continuent d'augmenter sur les trois premiers trimestres, tout comme les crédits d'investissement et d'exploitation des entreprises.

Le solde de la **balance commerciale** reste négatif, les importations étant supérieures aux exportations. Sur les trois premiers trimestres 2016, la valeur des importations est en repli (-13%) tout comme celle des exportations (-18%). Le recul important des importations réduit cependant le déficit commercial.

Sur les dix premiers mois de l'année, 2 626 **chômeurs indemnisés** ont été enregistrés par mois en moyenne contre 2 307 en 2015, soit une progression de 14%.

Avec une moyenne de 89 995 salariés sur les trois premiers trimestres 2016, le recul de **l'emploi salarié** se poursuit, touchant le secteur privé (-3%, soit 2 155 emplois de moins). Les effectifs salariés dans l'agriculture et le secteur public ont cependant progressé (+3% et +1%).

Le stock d'entreprises calédoniennes continue quant à lui d'augmenter (+4% en un an), avec 36 754 entreprises exerçant dans le secteur marchand recensées au troisième trimestre 2016. Les **créations d'entreprises** sont cependant en baisse sur les trois premiers trimestres (-3% par rapport à 2015).

Au regard des **secteurs économiques**, la situation calédonienne évolue de manière contrastée. Le contexte mondial de chute des cours du nickel a un impact significatif sur le **secteur de la mine-métallurgie** en Nouvelle-Calédonie : les valeurs des exportations de minerai de nickel et de produits métallurgiques restent en repli sur les dix premiers mois de l'année 2016 comparé à 2015. Suite aux difficultés rencontrées par l'usine du Nord, un plan de licenciements au sein de Koniambo Nickel a été lancé en septembre. Face à cette crise, un plan de soutien au secteur nickel a été mis en œuvre à travers un programme d'urgence d'exportation, l'intervention du Fonds Nickel et l'accompagnement des opérateurs miniers. Les différents acteurs concernés (industriels, provinces et Etat) ont également débloqué des fonds pour soutenir les usines.

Dans le **secteur du bâtiment**, les ventes de ciment continuent de progresser en volume (+4% sur le premier semestre 2016 comparé à 2015). Dans le contexte de recul de l'emploi, le secteur BTP a également bénéficié de mesures de soutien.

Sur la même période, le **secteur automobile** continue d'enregistrer une baisse du nombre des immatriculations de véhicules neufs utilitaires et de tourisme.

Après des difficultés rencontrées, la **filière crevette** enregistre une augmentation globale du volume de ses exportations sur les trois premiers trimestres 2016. Le volume des exportations de thon chute quant à lui.

Enfin, dans le **secteur du tourisme**, l'augmentation globale du nombre de croisiéristes et de touristes se poursuit sur les trois premiers trimestres.

Outre ces indicateurs macro-économiques et sectoriels, la Nouvelle-Calédonie est engagée dans un train de réformes réglementaires et fiscales (telles la Taxe générale sur la consommation, la réforme de l'IRPP, les normes de construction...), lesquelles vont avoir un impact sur les entreprises, y compris artisanales, à différents niveaux. Des mesures territoriales et provinciales, notamment de soutien à l'emploi et à la formation, sont également prises.

Le secteur artisanal a subi cette conjoncture économique dégradée. Les entreprises ont été concernées par le manque de dynamisme de l'activité en 2016.

Les c**réations d'entreprises** dans l'artisanat ont été moins nombreuses qu'en 2015.

Concernant l'activité des entreprises, quel que soit le secteur d'activité, le chiffre d'affaires moyen dégagé a continué de diminuer. Les entreprises de plus de 10 ans d'ancienneté, les entreprises du Nord et particulièrement celles de la zone VKPP (Voh, Koné, Pouembout et Poya), ont été les plus touchées par cette baisse d'activité.

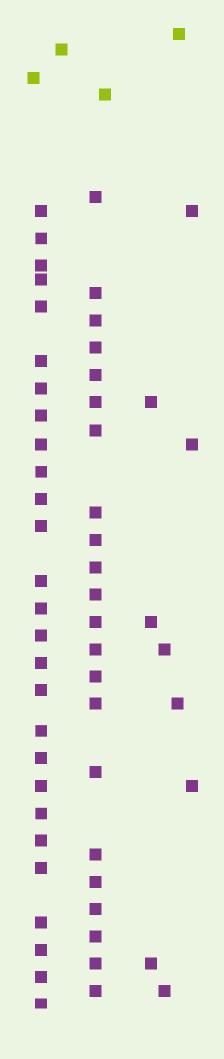
Malgré tout, les entreprises ont maintenu leurs emplois, plus difficilement pour les entreprises du Nord. Elles ont plus fait appel à la sous-traitance en 2016. Variable d'ajustement du marché, la sous-traitance permet une gestion de l'activité plus flexible pour les entreprises.

En 2016 les artisans ont également continué d'investir. Le **niveau** d'investissement est stable, avec 4 entreprises sur 10 qui investissent dans l'artisanat.

Néanmoins, face à une activité moins dynamique, la **situation de trésorerie** des entreprises artisanales a été fragilisée.

Concernant les **projections pour 2017**, les artisans sont moins optimistes et plus incertains que les précédentes années. La baisse d'activité n'encourage pas les artisans à se projeter en matière d'emploi et d'investissement.

Dans ce contexte, les entreprises artisanales doivent, plus que jamais, développer leur compétitivité en favorisant leur productivité, leur qualification et l'innovation sur les produits et services.



LA SITUATION DANS L'ARTISANAT EN 2016

Source : Enquête d'opinion annuelle réalisée fin 2016 auprès de 304 entreprises représentatives de la population artisanale calédonienne.

UNE ACTIVITÉ EN PERTE DE DYNAMISME

Un niveau d'activité plus faible en 2016

En 2016, 57% des entreprises artisanales (créées depuis plus d'un an) ont déclaré avoir maintenu ou amélioré leur activité, ce qui représente une proportion moins importante qu'en 2015. Alors qu'1 entreprise sur 3 déclarait une augmentation de son activité en 2015, c'est 1 sur 5 en 2016 quel que soit son secteur d'activité. Parmi celles ayant déclaré une hausse de leur activité, 1 sur 2 l'explique par la qualité de ses prestations.

Les entreprises artisanales les plus concernées par la baisse d'activité sont celles ayant plus de 10 ans d'ancienneté : seules 6% d'entre elles ont vu leur activité augmenter, alors que 55% l'ont vu baisser. 63% des entreprises artisanales ayant déclaré une diminution de leur activité l'imputent à la « crise », contre 48% en 2015.

Le taux d'activité sans commande reste relativement stable : 29% des entreprises ont déclaré ne pas prendre de commandes ou de rendez-vous. Dans le secteur alimentaire, près de 8 entreprises sur 10 travaillent sans commande. Dans le secteur des services, ce sont 4 entreprises sur 10 qui travaillent sans rendez-vous.

Parmi les entreprises travaillant avec commande ou sur rendez-vous, la part de celles ayant une visibilité à moins de 3 mois augmente (73% contre 67% en 2015). Dans le bâtiment, 4 entreprises sur 10 ont une visibilité de 1 à 3 mois ; et près d'1 sur 2 dans la production a une visibilité de moins d'1 mois. La projection au-delà du court terme reste marginale pour les activités artisanales.

Les entreprises du Nord les plus touchées

La tendance à la baisse d'activité a été plus marquée en province Nord. En effet, 1 entreprise sur 2 y a subi une baisse d'activité en 2016 (+3 points comparé à 2015). Les entreprises de la zone VKPP (Voh, Koné, Pouembout et Poya) sont les plus touchées par cette baisse (pour 60% d'entre elles). En province Sud, un plus grand nombre d'entreprises (créées depuis plus d'un an) ont vu leur activité se stabiliser ou diminuer (+6 et +7 points en un an). Seules 19% des entreprises du Sud ont vu leur activité augmenter en 2016 (en recul de 12 points). A Nouméa, la part des entreprises ayant déclaré une diminution de leur activité progresse : 47%, soit + 11 points comparé à 2015. A l'inverse, les entreprises des autres communes du Grand Nouméa déclarent, pour 46% d'entre elles, une activité stable (+ 9 points).

L'activité des entreprises des îles Loyauté reste quant à elle stabilisée pour 52% d'entre elles (+4 points).

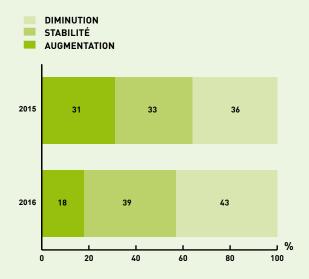
Un chiffre d'affaires moyen en baisse

L'activité demeurant moins dynamique, le chiffre d'affaires moyen dégagé par l'ensemble des entreprises artisanales continue de baisser en 2016. La part des artisans déclarant un chiffre d'affaires annuel moyen compris entre 7,5 à 10 millions de francs diminue de 2 points. Celle comprise entre 25 et 50 millions de francs recule quant à elle de 3 points. Comme l'an dernier, 4 artisans sur 10 dégagent un chiffre d'affaires annuel moyen inférieur à 2 millions de francs, lequel concerne majoritairement les entreprises les plus récentes.

Concernant le revenu mensuel moyen, il est resté stable pour 6 artisans sur 10. En 2016, un nombre plus important de chefs d'entreprise a toutefois déclaré une diminution de leur revenu comparé à 2015 (+11 points). 46% des artisans ont déclaré avoir perçu un revenu compris entre 150 000 et 300 000 francs mensuel (+6 points). Le revenu mensuel moyen (258 725 francs) demeure relativement stable.

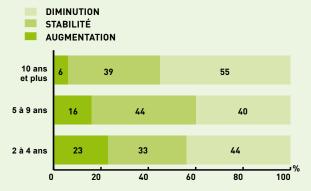
UNE ACTIVITÉ ARTISANALE MOINS DYNAMIQUE QU'EN 2015

Hors création d'entreprise depuis moins d'un an.



LES ENTREPRISES DE PLUS DE 10 ANS D'ANCIENNETÉ LES PLUS TOUCHÉES PAR LA BAISSE D'ACTIVITÉ

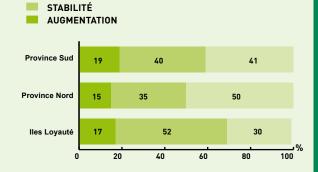
Hors création d'entreprise depuis moins d'un an.



UNE BAISSE D'ACTIVITÉ POUR 1 ENTREPRISE SUR 2 EN PROVINCE NORD

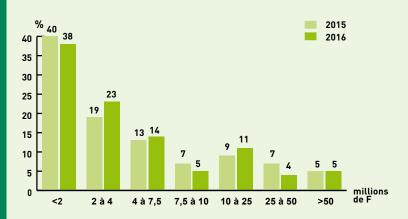
Hors création d'entreprise depuis moins d'un an.

DIMINUTION



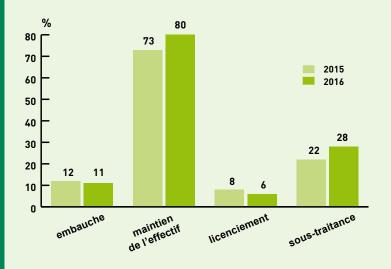
UN CHIFFRE D'AFFAIRES MOYEN EN BAISSE

Sur la base de 290 artisans ayant répondu.



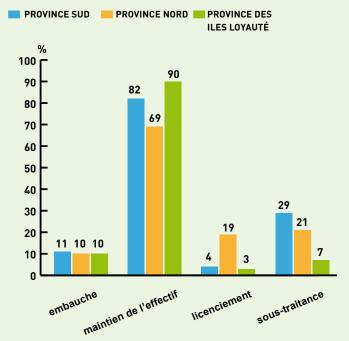
UNE STABILITÉ DE L'EMPLOI

Plusieurs réponses possibles, total supérieur à 100%.



UN MAINTIEN DES EFFECTIFS DANS LE NORD PLUS CONTRAINT

Plusieurs réponses possibles, total supérieur à 100%.



UNE STABILITÉ DE L'EMPLOI

L'emploi en 2016 a été maintenu (80% de réponses), quel que soit le secteur d'activité. Les employeurs artisanaux emploient en moyenne 4 salariés.

Les mouvements d'embauche et de fin de contrat restent relativement similaires à l'an dernier. Les entreprises qui ont le plus embauché mais aussi licencié sont celles ayant plus de 10 ans d'existence. Celles qui ont un peu plus licencié qu'embauché sont les entreprises du secteur des services.

L'emploi a été particulièrement maintenu par les entreprises loyaltiennes à 90%, par celles du Sud à 82%, et dans une moindre mesure en province Nord. En effet, les entreprises y ont davantage déclaré avoir licencié ou non renouvelé de contrats (+8 points en un an).

Le recours à la sous-traitance augmente en 2016 (+6 points). Comme en 2015, les entreprises faisant appel à la sous-traitance ont recours en moyenne à 3 sous-traitants pour les besoins de leur activité.

UN NIVEAU D'INVESTISSEMENT STABLE

Le nombre d'entreprises ayant investi est légèrement plus faible que l'an dernier (-5 points), quelle que soit la province. Néanmoins, l'activité en 2016 a permis d'investir pour 4 entreprises sur 10. Les entreprises des métiers de bouche sont celles qui ont le plus investi en 2016.

Les montants investis sont quant à eux légèrement plus élevés qu'en 2015. 46% des entreprises ayant investi ont indiqué des montants d'investissement supérieurs à un million de francs (+10 points). 39% des entreprises de 5 à 9 ans d'ancienneté ont investi pour des montants de 3 à 5 millions de francs.

Le premier poste d'investissement des entreprises artisanales reste le matériel de production, pour 7 entreprises investisseuses sur 10. En 2016, les achats consacrés aux véhicules professionnels progressent (+5 points).

L'autofinancement demeure le financement privilégié par les artisans. Le recours aux prêts bancaires est toutefois plus important qu'en 2015 (+6 points).

LES SOURCES DE FINANCEMENT

Plusieurs réponses possibles, total supérieur à 100%. Sur la base de 39% des entreprises ayant investi en 2016.

	2015	2016
Fonds propres	86%	85%
Concours bancaires et autres	17%	23%
Aides publiques	3%	1%
Défiscalisation	9%	8%
Leasing	1%	2%
Autre	0%	2%

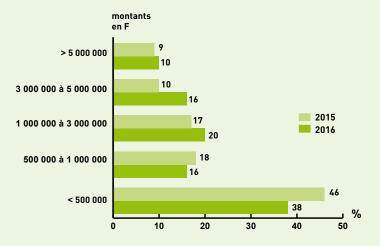
UNE SITUATION DE TRÉSORERIE PLUS DÉGRADÉE

En 2016, la situation de trésorerie des entreprises artisanales s'est maintenue pour 53% d'entre elles, particulièrement pour les entreprises ayant un an et moins d'existence (67%). 11% des entreprises artisanales ont quant à elles connu une amélioration de leur situation de trésorerie en 2016, liée aux bons résultats d'exploitation. Néanmoins, la part des entreprises ayant subi une dégradation de trésorerie augmente de 8 points (36%). Les mauvais résultats d'exploitation représentent la première cause des dégradations de trésorerie pour ces entreprises. L'augmentation des impayés et celle des délais de paiement des clients l'expliquent également, un peu plus qu'en 2015.

La proportion des entreprises artisanales ayant eu à faire face à des difficultés de trésorerie, quelle que soit la province, est ainsi en légère hausse (40% soit +7 points en un an). Les entreprises du secteur alimentaire sont celles qui ont eu le moins de difficultés de trésorerie, 8 entreprises sur 10 ayant déclaré ne pas en avoir rencontré.

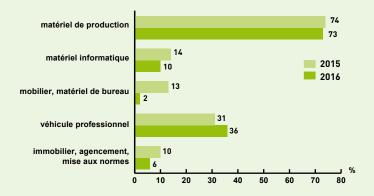
LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT EN 2016

Sur la base de 39% des entreprises ayant investi en 2016.

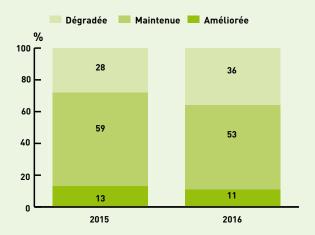


LE MATÉRIEL DE PRODUCTION : POSTE D'INVESTISSEMENT PRIORISÉ PAR LES ENTREPRISES

Plusieurs réponses possibles, total supérieur à 100%. Sur la base de 39% des entreprises ayant investi en 2016.

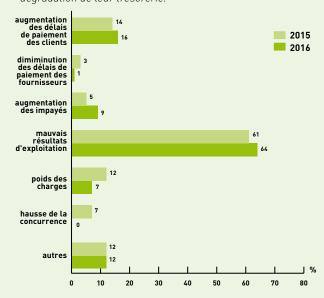


UNE SITUATION DE TRÉSORERIE PLUS DÉGRADÉE POUR LES ENTREPRISES



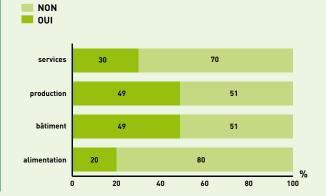
LES MAUVAIS RÉSULTATS D'EXPLOITATION. PREMIÈRE CAUSE DES DÉGRADATIONS DE **TRÉSORERIE**

Plusieurs réponses possibles, total supérieur à 100%. Sur la base de 36% des entreprises ayant subi une dégradation de leur trésorerie.



LES ENTREPRISES DU SECTEUR ALIMENTAIRE EN MOINDRE DIFFICULTÉ DE TRÉSORERIE

Sur la base de 303 entreprises ayant répondu rencontrer ou non des difficultés de trésorerie en 2016.





LE MANQUE DE DYNAMISME DE L'ACTIVITÉ

Comme dans les autres secteurs artisanaux, les entreprises de bâtiment ont constaté le manque de dynamisme de l'activité. Elles sont plus nombreuses à avoir vu leur activité se stabiliser ou diminuer (+16 et +3 points).

Dans le bâtiment, près de 9 entreprises sur 10 travaillent sur commandes. Parmi elles, 75% ont une visibilité à moins de 3 mois. La projection au-delà de 3 mois reste difficile pour les artisans du bâtiment, comme pour ceux de la production.

LA STABILISATION DE L'EMPLOI DANS LE BÂTIMENT

Comme dans l'artisanat, l'emploi dans le bâtiment s'est maintenu en 2016 (77% de réponses, soit +10 points). Les secteurs du bâtiment et de la production font le plus appel à la sous-traitance, et les entreprises y ont davantage fait appel en 2016 qu'en 2015 (+5 points pour le bâtiment et +2 points pour la production).

UN NIVEAU D'INVESTISSEMENT SIMILAIRE À LA MOYENNE

36% des entreprises de bâtiment ont déclaré avoir investi au cours de l'année 2016. Les entreprises de bâtiment et de services sont celles qui ont le moins investi. Néanmoins, le niveau d'investissement dans le bâtiment reste dans la moyenne artisanale.

UNE SITUATION DE TRÉSORERIE PLUS DÉGRADÉE ET DIFFICILE POUR LES ENTREPRISES DU BÂTIMENT

En 2016, la situation de trésorerie s'est maintenue pour 1 entreprise sur 2 dans le bâtiment, comme dans l'artisanat, mais la part des entreprises ayant subi une dégradation de leur trésorerie au cours de l'année augmente dans ce secteur (+12 points). 39% d'entre elles déclarent ainsi une situation dégradée.

LA SITUATION DANS LA ZONE VKPP

En province Nord, 1 entreprise sur 2 (créée depuis plus d'un an) a subi une baisse de son activité en 2016. Dans la zone VKPP, ce sont 6 entreprises sur 10 qui ont vu leur activité diminuer. C'est pour les entreprises de la zone VKPP que l'activité a été la plus instable en 2016. 30% et 34% des réponses apportées par les entreprises du Nord et de la zone VKPP imputent à la «crise économique» cette évolution à la baisse.

Au niveau de l'emploi, si 64% des entreprises de la zone VKPP ont maintenu leurs effectifs, cette proportion est plus faible que dans les autres provinces, à Nouméa (78%) et dans les autres communes du Grand Nouméa (87%). La proportion d'embauche sur la zone VKPP est similaire à celle sur Nouméa (14% de réponses), mais la part de licenciement y est plus importante (22% de réponses sur la zone contre 5% sur Nouméa).

Le niveau d'investissement des entreprises de la zone VKPP est comparable à celui des entreprises de la province Nord : 3 entreprises sur 10 ont ainsi déclaré avoir investi en 2016.

Leur situation de trésorerie est globalement similaire à celle de la province Nord et de l'artisanat calédonien. 1 entreprise sur 2 de la zone VKPP a rencontré des difficultés de trésorerie en 2016.



LES PERSPECTIVES 2017 DANS L'ARTISANAT

DES ENTREPRISES ARTISANALES MOINS OPTIMISTES...

Au regard de la situation économique de leur secteur concernant les mois à venir, les entreprises artisanales sont moins optimistes que les précédentes années, quelle que soit la province de localisation. Les artisans du bâtiment sont ceux qui expriment avoir le moins de visibilité à moyen terme.

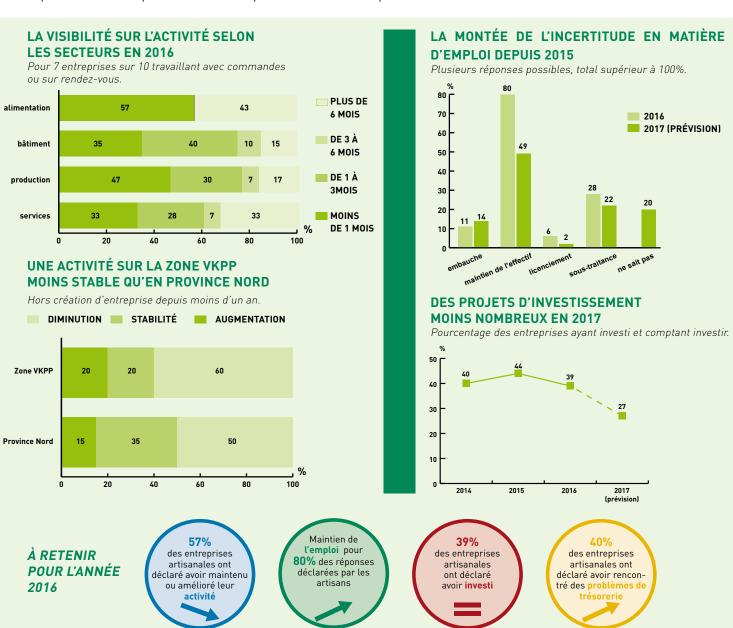
...ET PLUS INCERTAINES

Tout comme en 2015, les entreprises artisanales entrevoient surtout une stabilité de leur volume d'activité (pour 39% d'entre elles). 23% des entreprises sont toutefois incertaines pour l'année 2017 contre 15% en 2015.

Les entreprises artisanales prévoient majoritairement un maintien de leurs effectifs, même si ces dernières sont toutefois plus incertaines (20% d'incertitude en 2016 contre 11% en 2015).

Concernant les prévisions d'investissement, elles sont nettement envisagées à la baisse en 2017 (27%), alors que l'incertitude progresse par rapport à l'an dernier (18% contre 9% d'incertitude en 2015). Les entreprises envisageant le plus d'investir sont les plus récentes, d'un an et moins d'existence (pour 49% d'entre elles). Les entreprises les plus prudentes en matière d'investissement sont celles ayant 10 ans d'ancienneté et plus.

L'activité en manque de dynamisme entraîne une perte de confiance des artisans et une montée de l'incertitude, ne favorisant pas la prise de décisions par les chefs d'entreprises en matière d'emploi et d'investissement.





Nouvelle-Calédonie

Siège CMA-NC

10 av. James Cook - BP 4186 98846 Nouméa CEDEX Tél. 28 23 37 - Fax 28 27 29 cma@cma.nc - www.cma.nc -

Antenne de Koné

323 rue Paul Napoarea BP 641 - 98860 Koné Tél. 47 30 14 - Fax 47 30 17 kone@cma.nc

Antenne de Poindimié

5 lotissement SECAL BP 155 - 98822 Poindimié Tél. 42 74 82 - Fax 42 74 11 poindimie@cma.nc

Antenne de Koumac

Rue G. Baudoux BP 127 - 98850 Koumac Tél. 47 68 56 - Fax 47 63 84 koumac@cma.nc

Antenne de La Foa

Avenue Ch. De Gaulle BP 56 - 98880 La Foa Tél. 46 52 86 - Fax 46 52 88 <u>lafoa@cma.nc</u>

Antenne de PANDA

373 rue de l'industrie BP 4709 - 98839 Dumbéa Tél. 24 32 62 - Fax 24 22 44 panda@cma.nc

Centre de formation de l'artisanat

1 rue Juliette Bernard 98 846 Nouville - Nouméa Tél. 25 97 40 - Fax 25 97 41 formation@cma.nc

CEGESMET

10 avenue James Cook BP 5019 - 98847 Nouméa Tél. 27 43 70 - Fax 28 40 07 centre.gest@cegesmet.nc BP 641 - 98860 Koné Tél. 42 77 20 - Fax 42 77 21 fiona@cegesmet.nc

Maison des artisans

12 av. James Cook BP 8157 - 98807 Nouméa Tél./Fax 27 56 85 <u>artisans@canl.nc</u> www.boutiques-artisanales.com



